

CDIP/35/Inf/2

ORIGINAL : anglais

DATE : 11 août 2025

**Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)**

**Trente‑cinquième session**

**Genève, 17 – 21 novembre 2025**

Compilation des thèmes proposés par le Secrétariat pour les futurs webinaires consacrés à l’assistance technique

*Document établi par le Secrétariat*

1. À sa trentième session, qui s’est tenue en avril 2023, le Comité du développement et de la propriété intellectuelle a approuvé le document révisé sur la poursuite des webinaires ([CDIP/30/8 Rev.](https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=607672)) qui contient la stratégie du Secrétariat pour l’organisation des webinaires consacrés à l’assistance technique.
2. Comme indiqué dans le document CDIP/30/8 Rev., “au deuxième semestre de chaque année, le Secrétariat transmettr[a] aux États membres, par l’intermédiaire des coordonnateurs des groupes, une liste de thèmes d’étude envisagés pour les webinaires de l’année suivante, dans laquelle ser[ont] précisés les objectifs et le public visé”. Le document indique également qu’une “liste de thèmes ser[a] publiée sur la page Web des webinaires consacrés à l’assistance technique, avec indication des webinaires ayant déjà eu lieu, des webinaires programmés et des propositions à l’étude telles qu’elles ont été reçues”.
3. Le Secrétariat a donc transmis aux coordonnateurs de groupe deux propositions de thème pour les futurs webinaires, à ajouter à la liste de thèmes. L’annexe du présent document contient ces propositions et des demandes supplémentaires formulées par la délégation de l’Arabie saoudite concernant les thèmes proposés.
4. *Le CDIP est invité à prendre note des informations qui figurent dans l’annexe du présent document.*

[L’annexe suit]

## Futurs webinaires consacrés à l’assistance technique

## Thèmes proposés par le Secrétariat

* **Assistance technique innovante : approches et technologies émergentes pour répondre à l’évolution des besoins en matière de développement**

**Objectif :** l’assistance technique et le renforcement des capacités évoluent rapidement, les nouvelles approches et technologies offrant des possibilités sans précédent d’améliorer la mise en œuvre et l’impact des activités. Ce webinaire permettra de découvrir les méthodologies et les solutions numériques qui transforment la manière dont les bénéficiaires élaborent, dispensent et perçoivent l’assistance technique. Les participants découvriront les pratiques émergentes et examineront comment les technologies d’avant‑garde peuvent être intégrées dans les cadres d’assistance technique existants afin de renforcer les capacités d’adaptation pour répondre efficacement aux changements de circonstances et aux besoins émergents.

**Groupe cible :** le webinaire est destiné aux États membres de l’OMPI et aux parties prenantes intéressées.

* **Durabilité des résultats des programmes d’assistance technique**

**Objectif :** ce webinaire abordera les moyens pratiques d’assurer la durabilité des résultats d’un projet. Des études de cas illustreront la manière dont les stratégies de durabilité, telles que la promotion de l’utilisation continue des résultats des projets, l’extension des avantages de l’assistance technique et l’appui au renforcement des capacités ou à l’accès public, peuvent être appliquées de manière efficace. Les participants tireront les enseignements de projets antérieurs sur la manière de concevoir des “stratégies de sortie” efficaces qui ouvrent la voie à des projets futurs plus efficaces et ayant un impact plus important.

**Groupe cible :** le webinaire est destiné aux États membres de l’OMPI et aux parties prenantes intéressées.

## Demande de la délégation de l’Arabie saoudite

Concernant les thèmes proposés par le Secrétariat, la délégation de l’Arabie saoudite a demandé que les commentaires ci‑après soient pris en considération lors de l’organisation des webinaires :

* **Assistance technique innovante : nouvelles technologies et approches pour répondre à l’évolution des besoins en matière de développement**

**Exemples pratiques :** venant d’États membres à différents stades de développement.

**Points de vue d’experts :** exposés présentés par des experts spécialisés dans l’intelligence artificielle, les mégadonnées et les nouvelles technologies.

* **Durabilité des résultats des programmes d’assistance technique**

**Intégration d’études de cas :** à partir de projets antérieurs relevant du Plan d’action pour le développement.

[Fin de l’annexe et du document]